

Nouvelles du CPSFV

Janvier 2014
numéro 42

Dans ce numéro

- 2** Les sorties de pêche
- 3** La promotion du club
- 4** La protection des milieux aquatiques
- 6** Le barrage des Plats : les travaux hors la loi !
- 7** Le SAGE Loire en Rhône-Alpes adopté
- 7** Assemblée générale de la section du Pays Roannais
- 8** Assemblée générale plénière du Club

Club de Pêche Sportive Forez-Velay
Maison de la Nature
4, rue de la Richelandière
42100 SAINT-ETIENNE
contact@cpsfv.org
www.cpsfv.org

Le mot du président

C'est avec une grande satisfaction que j'écris ces quelques lignes.

Au delà de toutes les activités, qu'elles soient de pêche, de promotion du club ou de protection des milieux aquatiques, qui se sont remarquablement bien déroulées, j'ai enregistré il y a quelques jours, pour notre club, une victoire.

Le tribunal administratif de Lyon a très récemment annulé l'arrêté préfectoral autorisant la reconstruction du barrage des Plats à St Genest Malifaux pour une erreur grave de procédure. Certes, il sera toujours possible pour le Syndicat des barrages, de demander une nouvelle autorisation, et de dérouler à nouveau toute la procédure pour l'obtenir. Mais, je suis sûr que les services de l'Etat seront cette fois-ci plus attentifs aux nombreux arguments environnementaux et économiques que nous ne manquerons pas de développer avec nos partenaires traditionnels.

En ce début d'année 2014, je souhaite pour notre club autant de réussite et de dynamisme qu'il en a fait preuve jusqu'à aujourd'hui.

A vous également, ainsi qu'à vos proches, j'adresse tous mes souhaits de bonne santé, de réussite, et de bonheur pour cette nouvelle année.

Jean-Luc COMETTI
Président délégué

A vos agendas



Vendredi 31 janvier 2014

Soirée "bugnes" à la section du Pays Roannais

Maison des sociétés - Riorges

Venez nombreux dès 20 h à cette soirée familiale où conjointes et compagnes sont les bienvenues.

Jeudi 6 mars 2014

**Ecole de pêche – formation en salle
Boulodrome des Bullieux -Andrézieux**
Début de l'initiation à la pêche à la mouche.

Samedi 15 mars 2014

**Sortie de pêche en réservoir
Les Bérands - Renaison**

Organisée par la section du Pays Roannais, mais ouverte à tous les adhérents.

Samedi 29 mars 2014

**Ecole de pêche – formation sur l'eau
Le lieu sera défini ultérieurement**
Encadrement des stagiaires pour leur premier contact avec la rivière.

Samedi 5 avril 2014

Entretien de rivière avec l'AAPPMA de St Didier en Velay
Le lieu n'est pas encore défini.
Retenez la date pour éventuellement y participer



Rencontre interclubs mouche de Haute Loire

Le bilan de cette rencontre est très positif même si les truites se sont montrées un peu boudeuses !!!

En ce samedi 5 octobre 2013, trois clubs étaient représentés et 38 pêcheurs ont participé à cette rencontre amicale, dont 27 membres du CPSFV.

Le repas a été tout ce qu'il y a de plus convivial et les échanges ont pu se faire dans les meilleures conditions. Même le temps, pourtant annoncé mauvais, a été des plus clément.

Remerciements à la Fédération de Haute-Loire pour la mise à disposition gratuite du lac.

L'année prochaine nous veillerons à trouver une date qui pourrait permettre à plus de clubs d'y participer



Week-end au Roussillou

Fin septembre, la sortie annuelle au réservoir du Roussillou organisée par la section du Pays Roannais, s'est déroulée sous un soleil radieux, ce qui nous a permis de profiter du cadre, magnifique en cette saison, en prenant les repas au bord du plan d'eau.

La plus grande partie des pêcheurs a pu toucher des poissons dans des conditions pas toujours très simples.



Sortie de pêche d'automne sur l'Allier

Par un temps doux et un soleil radieux, la sortie de "pêche des ombres" à Langeac du samedi 19/10/2013 a réuni trente pêcheurs et pêcheuses.



Sur l'excellent parcours en amont de Langeac, l'Allier nous a offert ses coulées et ses "plates" sur près d'un kilomètre. De très nombreux poissons ont été pris, des ombres, dont de très beaux, des truites, des ablettes en grand nombre. Par contre, le vent fort de l'après midi à quelque peu contrarié les pêcheurs

Notre ami Daniel Lornage a également su trouver un superbe emplacement pour le pique-nique, réussi comme à l'habitude. Moment convivial par excellence, avec vue sur la rivière.

Au final, la journée de pêche a été remplie de plaisirs multiples, et fort appréciée de tous les participants qui souhaitent renouveler l'expérience sur le même parcours l'an prochain.



***Si vous souhaitez continuer à recevoir les informations sur la vie du club,
pensez à renouveler votre cotisation***

Promotion du club : trois forums début septembre

A Saint-Étienne : Sainté Sports

Samedi 7 et dimanche 8 septembre 2013, l'OMSS a organisé le forum Sainté Sports au parc François Mitterrand de Saint-Étienne.

Le CPSFV y a tenu un stand pour présenter ses diverses activités. Bien qu'assez peu nombreux, les visiteurs, ont pu apprécier sur notre stand, les démonstrations de montage de mouches, mais également s'initier aux gestes de base du lancer.

La participation des adhérents n'a pas été très forte : 7 seulement se sont portés volontaires, répartis comme suit :

- o Vendredi : 5 adhérents pour le montage du stand,
- o Samedi matin : 4, samedi après-midi : 2,
- o Dimanche matin, après-midi et pour le démontage : 4.

Nous avons été obligés de terminer plus tôt que prévu compte tenu des très mauvaises conditions météorologiques du dimanche après-midi.



A Andrézieux Bouthéon :

Forum A Tous Sport

Le samedi 07/09/2013 s'est déroulé le forum des associations d'Andrézieux-Bouthéon, baptisé "A Tous Sport".

Trois adhérents étaient présents pour animer le stand du Club avec des démonstrations de montage de mouches.

Il faut souligner, là aussi, le faible nombre de visiteurs et le peu de contacts enregistrés.



A Monistrol sur Loire :

Forum des associations

Le samedi 07/09/2013 après-midi s'est tenu le forum des associations de Monistrol sur Loire.

Contrairement aux autres forums, à Monistrol une assistance dense s'était déplacée.

Les contacts ont été peu nombreux pour le Club. Cependant ceux qui ont eu lieu émanaient de personnes très intéressées, et ils ont été fructueux. En effet des adhésions et surtout des ré-adhésions ont ensuite été constatées.

La protection des milieux aquatiques

Entretien de rivière : Le Bonson

Samedi 21 septembre 2013 en partenariat avec l'AAPPMA Le Gardon Forézien, le CPSFV a participé à une opération d'entretien de la rivière le Bonson sur le secteur de la Gerle près de St Just St Rambert.

12 volontaires ont participé à cette opération

- 7 de l'AAPPMA Le Gardon Forézien
- 5 du CPSFV.

Environ 500 m de berges ont été nettoyées : débroussaillage, petit élagage, tel était le menu. Plusieurs gros arbres risquant de bloquer la rivière ont également été découpés et enlevés.

Un casse-croûte a été offert par l'AAPPMA en fin de matinée.

Les responsables de l'AAPPMA ont vivement remercié le Club pour sa participation.



Et pendant l'opération nous avons eu la surprise de trouver un bébé triton, ce qui est de bon augure.



Sur le Lignon du Forez

Samedi 26/10/2013, 16 volontaires étaient présents à Mérisat, près de Trelins, pour participer à une autre opération d'entretien de rivière organisée par l'AAPPMA Les Pêcheurs du Lignon.

Cette opération, qui s'est déroulée sous un soleil radieux et une température très douce, avait plusieurs objectifs :

- supprimer la renouée du Japon (plante invasive) sur le même linéaire qu'en 2012 (environ 400 m)
- planter une centaine de jeunes saules censés limiter, à terme, la prolifération de la renouée.

Deux gros arbres tombés en travers de la rivière, et susceptibles de créer un embâcle dangereux, ont été découpés pour faciliter l'écoulement du flot.

Plusieurs gros gobages encourageants ont salué notre passage, et un chevreuil est également venu nous rendre furtivement visite.

Un casse-croûte nous a été offert par l'AAPPMA vers 11h30,

Nous avons reçu des remerciements appuyés du président de l'AAPPMA.



Le barrage des Plats : première victoire au Tribunal administratif

Récapitulatif de l'histoire

En 2005 une vidange du barrage des Plats a été réalisée dans le cadre des inspections périodiques prévues pour les grands barrages.

Suite à cette vidange, qui fut une catastrophe pour la rivière en aval de la retenue, l'inspection menée a montré que ce barrage présentait des risques de rupture importants.

Le préfet de la Loire a ordonné, pour raisons de sécurité, le percement d'un pertuis au pied du mur, percement effectué en mars 2006.

Jusqu'en 2012 la Semène a coulé librement sous le mur. Le barrage des Plats étant vide, la nature a repris possession de l'espace libéré.

Cependant, malgré l'inutilité de ce barrage, le Syndicat des barrages a déposé une demande d'autorisation pour reconstruire ce barrage actuellement percé.

Sachant qu'une solution alternative à la reconstruction du barrage était possible et viable, de très nombreux arguments ont alors été développés tant sur le plan de la sécurisation de la ressource en eau, qui n'est pas démontrée par les promoteurs, que sur le plan écologique avec l'atteinte à la qualité retrouvée de la rivière, et encore sur le plan économique avec le gaspillage d'argent public généré par cette opération.

Malgré tout, en mai 2012, après une enquête publique bâclée, la Préfète de la Loire a signé un arrêté autorisant la reconstruction de ce barrage et, par là même, le démarrage immédiat des travaux.

Une action de justice en référé a été lancée immédiatement par la Fédération de Pêche de la Loire et la Frapna Loire, avec comme objectif la cessation immédiate des travaux. Les requérants ayant été déboutés, les travaux ont malheureusement pu continuer.

La bataille juridique "sur le fond" s'est alors engagée, et en juillet 2012, le Club a déposé, auprès du Tribunal administratif de Lyon, une requête en intervention pour s'associer au mémoire et au "recours au principal" fait par la Fédération de Pêche de la Loire et la Frapna Loire. En effet, ce sont ces dernières qui ont pu porter ce lourd dossier grâce à leurs juristes spécialisés en droit de l'environnement.

Le CDAFAL et la Fédération de Pêche de Haute-Loire se sont également joints à la démarche juridique pour appuyer le dossier.

Jusqu'au mois d'octobre 2013, de très (trop) nombreux reports de la date de clôture de l'instruction n'ont pas permis au Tribunal de se prononcer. La stratégie du Syndicat des barrages n'a échappé à personne. Dès qu'une date de clôture était prononcée par le Tribunal, le Syndicat des barrages déposait un nouveau document au dossier, ce qui obligeait le juge à reporter la date de clôture, pour permettre à la Fédération de Pêche de la Loire et à la Frapna Loire d'y répondre éventuellement. Par voie de conséquence, les travaux pouvaient continuer, le béton couler à flot, poursuivant ainsi le saccage de la vallée de la Semène.

La situation actuelle

Nous attendions avec impatience la décision de la justice.

Enfin, le 10 octobre 2013, l'audience au Tribunal administratif de Lyon a enfin pu avoir lieu.

Ce dernier s'est donc prononcé. Par décision du 14 novembre 2013, l'arrêté préfectoral autorisant la reconstruction du barrage des Plats a été annulé pour "défaut d'information" des élus locaux ayant validé le projet. Il s'agit manifestement d'une irrégularité grave.

Cette décision, qui nous satisfait, a comme conséquence immédiate l'interdiction de la poursuite des travaux.

Une victoire donc. Mais en demi teinte, puisqu'une nouvelle demande d'autorisation de reconstruction peut malgré tout être reformulée par le syndicat des barrages.

Si tel était le cas, une mobilisation exemplaire de tous les adhérents pour contrer cette reconstruction s'avèrera nécessaire.

Le dossier n'est malheureusement pas fermé définitivement.

Ne baissons pas les bras ! Nous ne sommes pas seuls !

Avec tous nos partenaires, la lutte va continuer !

Vous pouvez prendre connaissance du communiqué de presse commun des associations requérantes sur notre site internet www.cpsfv.org.



Le SAGE Loire en Rhône-Alpes adopté

Sous la présidence de M. Jean Gilbert (Conseiller Général de la Loire), la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Loire en Rhône-Alpes s'est réunie au Château de Bouthéon le jeudi 24/10/2013, avec pour objectif la validation du SAGE Loire en Rhône-Alpes.

Un historique de la construction du SAGE a été fait par le Conseil Général.

Il a été rappelé que le SAGE a pour objectif l'amélioration de la qualité de l'eau. Il est le résultat de nombreuses discussions et travaux qui se sont déroulés sur une période de 7 ans, réunissant des personnes ou structures ayant des objectifs et une perception de la gestion de l'eau parfois contradictoire. Il s'agit forcément d'un compromis, et les pilotes de ce dossier savent bien que tous les participants n'y trouvent pas l'intégralité de leurs souhaits.

Avant de passer au vote, plusieurs intervenants ont fait part de leurs remarques.

Le vote a eu lieu à bulletin secret à la demande d'un participant. La règle prévoit qu'il faut une majorité des deux tiers des présents pour prononcer l'adoption.

Les participants étaient au nombre de 74.

Le résultat du vote a été le suivant :

- Pour = 60
- Contre = 7
- Abstention = 7

Le SAGE LOIRE en Rhône-Alpes a donc été adopté. Les premiers travaux pourront commencer dès 2014.

Bien que l'intégralité des souhaits du CPSFV ne soient pas intégrés dans le SAGE, le club se félicite quand même de l'adoption de ce dernier et donc de cette avancée majeure pour la qualité des cours d'eau de notre département.

En effet, dans l'hypothèse où il n'aurait pas été adopté, il aurait fallu repartir de zéro, avec, comme corollaire, une grosse perte de temps avant que des actions puissent se concrétiser.

Assemblée générale de la section du Pays Roannais

Le vendredi 8/11/2013, à la salle des Canaux de Riorges, la section du Pays Roannais a tenu son assemblée générale.

L'assemblée était composée de 31 adhérents de la section du Pays Roannais auxquels s'étaient ajoutés 6 autres adhérents du CPSFV dont 5 administrateurs.

Plusieurs personnalités s'étaient déplacées et on pu prendre la parole :

- Le représentant de la Mairie de Riorges
- La Présidente SYRTOM (Syndicat mixte Renaison - Teyssonne - Oudan - Maltaverne)
- Les Présidents de deux AAPPMA : Roanne et Région (P Decloitre) et Truite du Roannais (M.Fayard)

Le rapport moral en deux parties, sorties club et environnement, présentés respectivement par Sylvain Raignoux et Jean Verruy, a été approuvé à l'unanimité.

Serge Eymard a présenté le rapport financier qui a été approuvé à l'unanimité.

Le rapport d'orientation de la saison 2013/2014, proposé par Sylvain Raignoux n'a pas fait l'objet de remarques particulières et a été adopté,

Après quelques questions diverses pour lesquelles les réponses ont été apportées, l'AG s'est terminée par le verre de l'amitié.



Assemblée générale plénière du club

L'assemblée générale plénière du CPSFV s'est, pour sa part, déroulée le vendredi 29/11/2013 à partir de 19h30 dans les locaux de la section de Saint-Etienne, Rue René Cassin.

L'assistance a rassemblé 40 adhérents. La participation est sensiblement égale à celle de 2012. La salle était pleine et cette participation a été remarquée par les personnalités invitées comme preuve du soutien des adhérents à l'équipe dirigeante.

Pour l'assemblée générale ordinaire :

- Le rapport moral du Président délégué, ainsi que la rétrospective des activités 2012/2013 présentée par les responsables de commissions, ont été adoptés à l'unanimité.
 Les orientations et projets 2013/2014 ont été également approuvés.
- Le rapport financier du Trésorier, présenté par Robert Rauch (trésorier adjoint) a été adopté à l'unanimité.

Pour l'assemblée générale électorale :

Le président délégué a énoncé les évolutions provisoires survenues dans l'équipe dirigeante depuis la dernière assemblée électorale de 2011. La composition du nouveau conseil d'administration a ensuite été proposée à l'assemblée. Cette composition a été acceptée à l'unanimité par les adhérents présents. Voir à la page suivante.

Les personnalités :

De nombreuses personnalités étaient présentes et ont pris la parole :

- M. Yves Ravel, adjoint aux Sports de la Ville de St Etienne
- M. Franck Bompuis, directeur de l'Environnement au Conseil général de la Loire
- M. Jacques Dumas, président de la Fédération de pêche de la Loire,
- M. Antoine Lardon, président de la Fédération de pêche de Haute-Loire
- M. Pascal Vuillermoz représentait Eric Vocanson président de l'AAPPMA Le Gardon Forézien
- M. Guillaume Sajous, président de l'AAPPMA de St Didier en Velay
- M. Daniel Christophe président de l'AAPPMA les Pêcheurs du Lignon
- M. Jean Pierre Cizeron président de l'AAPPMA Monistrol Gournier

Plusieurs membres du Club, particulièrement méritants, ont été distingués au cours de cette AG. Ils ont reçu soit l'Éphémère d'argent pour leur activité au sein du club, soit l'Ombret d'argent pour leur engagement dans la protection des rivières. Cette dernière distinction a également été remise à Daniel Christophe, Président de l'AAPPMA les Pêcheurs du Lignon, pour son engagement présent et passé à la protection du Lignon du Forez.

L'assemblée générale s'est terminée autour du verre de l'amitié.



Le nouveau Conseil d'administration

Organisation générale du Conseil d'administration

[Règles de fonctionnement](#)
[Répartition des responsabilités](#)

Président d'honneur

Alain de Bompuis

PRESIDENCE



Henri BUTTAZZONI
Co Président



Robert RAUCH
Co Président



Jean-Luc COMETTI
Président délégué



Raymond QUILICO
Co Président



Jean VERRUY
Co Président

BUREAU



Jean POLLET
Trésorier



Sylvain RAINOIX
Pdt. Sect. Pays Roannais



Norbert DE ANDRADE
Communication



Jean Paul COLIN
Rencontres halieutiques



Gilles MATHEVET
Resp. Sect. St Etienne

Les COLLEGES ADMINISTRATEURS

Collège TITULAIRES - Responsables d'activités ou de commission



Pierre-Marie BESSON



Robert BRENIER



André DELAISTRE



Nordine HADJRABAH



Philippe GUINAND



Michel VARENNE



Christophe OSCUL



Serge EYMARD



Hervé MARTIN

Collège INVITES



Henri GAY



Philippe ISSLER



Michel POYET



Pierre LABE

Commissions

Commission Rencontres halieutiques
 Commission Sorties de pêche
 Commission Formation et Ecole de pêche
 Commission Manifestations promotionnelles et animations
 Commission Protection des milieux aquatiques et environnement
 Commission CFPM
 Commission SANAMA
 Commission Communication
 Commission Finances
 Commission Pêche aux leurres

Responsable

Jean Paul COLIN
 Raymond QUILICO
 Henri BUTTAZZONI
 Robert RAUCH
 Pierre Marie BESSON
 Jean-Luc COMETTI
 Jean-Luc COMETTI
 Jean-Luc COMETTI
 Jean POLLET
 Pierre Marie BESSON

Adjoint

Christophe OSCUL
 Hervé MARTIN
 Gilles MATHEVET
 Gilles MATHEVET
 Jean VERRUY
 Norbert de ANDRADE
 Robert RAUCH
 Norbert DE ANDRADE
 Robert RAUCH

Merci pour la confiance que vous nous avez accordée.

